

La Défense, le 22 juin 2018



Monsieur BEYSSIER
Sous-directeur du recrutement et de la mobilité
et des carrières et de l'encadrement

Objet : CED – examen professionnel pour le principalat 2019
Réf : GL-FA/2018-26

Monsieur,

Interrogée à la CAPI des chargés d'études documentaires interministériels (CEDI) du 12 juin, l'administration du MTES a informé nos élues que les textes permettant l'ouverture des inscriptions pour l'examen professionnel pour le principalat des CEDI au titre de 2019 n'étaient toujours pas parus, bien que le site de recrutement du ministère annonce une date d'inscription à partir du 22 mai jusqu'au 22 juin 2018.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu d'examen professionnel pour le principalat au titre de 2018 du fait de la parution tardive des nouveaux textes statutaires à l'automne 2017.

Il est impensable que, pour la deuxième année consécutive, les CEDI ne puissent pas passer l'examen professionnel pour le principalat.

Cette situation est inadmissible et nous demandons que vous fassiez très vite paraître les textes qui permettront l'ouverture de l'examen professionnel au titre de 2019.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La secrétaire générale de l'UFETAM/CFDT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gwénaëlle L'Huillière', written over a faint rectangular stamp.

Gwénaëlle L'HUILLIERE